

ANNECY, LE LUNDI 15 JUILLET 2024

ENVIRONNEMENT

Un nouveau service de location de Vélos à Assistance Electrique pour les agents du Département

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie lance un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) destiné à faciliter les déplacements professionnels et de loisirs de ses agents. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une phase de test visant à offrir une solution de mobilité durable et pratique à la collectivité. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie a remis ce jour les premiers VAE aux agents, aux côtés de Magali Mugnier, Présidente de la Commission Développement Durable, Environnement, Agriculture et Forêt, ainsi que de l'ensemble des Conseillers départementaux.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, engagé dans des actions de réduction de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique, a choisi d'agir sur la thématique de la mobilité à travers un Plan de Déplacement de l'Administration et un Plan Vélo.

En 2023, il a renouvelé, dans le cadre d'un marché public, l'ensemble de la flotte de vélos (et VAE) à disposition des agents sur certains sites départementaux pour leurs déplacements professionnels.

Au titre de son action sociale, le Département propose un service de Location Moyenne Durée (LMD) de Vélos à Assistance Electrique (VAE), pour l'ensemble des agents, à tarifs préférentiels afin d'élargir et d'encourager les déplacements domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle. Cette phase d'expérimentation débutera avec la mise à disposition de 25 VAE pour une période de location de 6 mois non reconductible.

Ces vélos peuvent également être utilisés pour les déplacements personnels et récréatifs, hors activités sportives et compétitions. Ils sont remis avec des accessoires : gilet, casque, chaîne antivol, kit multifonction/réparation, rétroviseur et sonnette. L'agent a la possibilité également d'installer un siège enfant à condition de respecter la charge maximale indiquée sur le porte bagage.

Afin d'améliorer les conditions de vie des agents, et de respecter d'une part, le principe de parité entre les fonctions publiques, et d'autre part le principe d'égalité d'accès des agents au service, le tarif est appliqué en fonction du niveau de revenu des agents : 200 € pour un agent de catégorie C, 300 € en catégorie B et 400 € en catégorie A. Ce dispositif est éligible au Forfait Mobilité Durable selon la réglementation en vigueur : 100 € versés entre 30 et 59 jours, 200 € entre 60 et 99 jours et 300 € pour plus de 100 jours.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hantesavoie.fr

hantesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse